

Article 21 du Règlement

M. le Président: A l'ordre. Le temps imparti au député est écoulé.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INSPECTION DES POMMES DE TERRE DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Mel Gass (Malpèque): Monsieur le Président, je tiens encore une fois à soulever la question de l'inspection des pommes de terre dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les membres d'une certaine association féminine de l'île, qui militent en faveur du secteur agricole de leur région, m'ont écrit pour me faire part des inquiétudes que suscitait chez elles la proposition du gouvernement fédéral de réduire ses services d'inspection de la pomme de terre. Je me dois de féliciter ces femmes des efforts qu'elles déploient pour assurer la survie et la modernisation du secteur de production de la pomme de terre, et éviter qu'il ne soit supprimé comme le souhaiterait le gouvernement.

Je voudrais bien faire comprendre à la Chambre la grande importance pour l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard du secteur de la pomme de terre. Ce secteur est tout aussi important pour notre économie que l'est le blé pour la région de l'Ouest. Si la qualité de la pomme de terre cultivée dans notre île n'est pas préservée, nous ne pourrions plus soutenir la concurrence sur les marchés et nous subirions des pertes financières fort importantes.

Cette journée a été réservée à l'étude d'une motion d'opposition qui a trait au fait que l'actuel gouvernement s'est montré incapable d'atténuer les disparités économiques régionales entre les diverses provinces du Canada. Le gouvernement doit à tout prix comprendre que, s'il ne vient pas en aide au secteur de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, le déphasage de cette province s'aggraverait et ce sont les principaux joueurs dans l'économie qui en souffriraient.

J'exhorte le gouvernement à voir l'importance du secteur de la pomme de terre pour l'économie de l'île et à maintenir à leur niveau actuel les services d'inspection offerts dans notre région afin que nos producteurs puissent soutenir la concurrence du secteur à l'échelle nationale.

* * *

LES MINES

LES CHARBONNAGES DU CAP-BRETON—LE BESOIN D'AIDE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, il arrive parfois que l'intervention directe de l'État soit le seul moyen d'aider les industries régionales. La mine de charbon du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, en est un fort bel exemple.

Le gouvernement du Canada a décidé de participer à la production de charbon en 1967 lorsqu'il a créé la Société de développement du Cap-Breton. Même si cette société n'a pas réussi sur tous les plans, elle n'en a pas moins fourni du travail à des milliers de mineurs.

L'incendie qui a détruit la houillère n° 26, le 5 avril 1984, a mis fin au plus important projet minier de la Société de développement du Cap-Breton. Cet incendie a fait des morts et jeté 1,000 mineurs sur le pavé. Les mineurs du Cap-Breton et des milliers d'autres personnes dont l'emploi dépend de la mine, espèrent que le gouvernement du Canada leur viendra en aide par l'entremise de cette société.

● (1410)

Le gouvernement dépense des milliards de dollars pour relancer l'activité industrielle au Canada, dans l'industrie aéronautique notamment, comme nous en avons eu l'exemple dernièrement. Les habitants de la Nouvelle-Écosse qui comptent sur les mines de charbon pour vivre demandent simplement au gouvernement de tenir la promesse qu'il leur a faite en 1967, à savoir de soutenir dans une juste mesure un domaine d'activité de la région de l'Atlantique qui mérite bien d'obtenir son aide maintenant.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

RAOUL WALLENBERG—ON EXHORTE LE GOUVERNEMENT À NOMMER LE DISSIDENT CITOYEN HONORAIRE DU CANADA

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, la Ligue pour les droits de l'homme des B'nai Brith, appuyée par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, la Chambre de commerce canado-suédoise, le Conseil national des sino-canadiens et la Fédération internationale des droits de l'homme, a demandé au secrétaire d'État de nommer Raoul Wallenberg citoyen honoraire du Canada, et je voudrais souscrire à cette initiative.

M. Wallenberg est connu dans tout le monde libre pour ses efforts héroïques qui ont permis d'arracher 100,000 Juifs aux griffes des Nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, il a été arrêté et est demeuré incarcéré en Union soviétique. En 1957, les Soviétiques ont affirmé qu'il était mort, mais selon les nouvelles qui continuent de faire surface, M. Wallenberg serait vivant.

En 1981, M. Wallenberg a été proclamé citoyen honoraire des États-Unis d'Amérique. Il était le deuxième seulement à recevoir cet honneur, le premier étant Winston Churchill. M. Wallenberg a été proposé plusieurs fois pour le prix Nobel, et il est encore en nomination cette année.

L'Union soviétique continue de commettre un génocide culturel contre les Juifs de ce pays, et la situation est plus grave qu'elle ne l'a été depuis des années. Le secrétaire d'État devrait saisir cette occasion exceptionnelle de rendre hommage à un homme extraordinaire pour son immense courage et ses efforts inouïs en faveur des droits de l'homme, et d'avertir les Soviétiques que M. Wallenberg et tous ceux dont il a défendu la vie devraient être libérés et autorisés à partir. J'exhorte le ministre à agir immédiatement.